Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 7 juillet 2014, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h30, sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Jacques Saucier
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers

Madame la conseillère Ginette Noël Gravel et monsieur le conseiller Yvon Charette sont absents

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2014-07-157 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec quatre points supplémentaires.

Adoptée

2014-07-158 **Adoption des procès-verbaux (2 et 11 juin 2014)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter les procès-verbaux tels que rédigés et d'apporter une modification à la résolution 2014-06-155, on aurait dû lire Canadian Malartic au lieu d'Osisko.

Adoptée

2014-07-159 **Liste des comptes payés au cours du mois de juin 2014**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés telle que présentée pour un total de 120 323.06$ du chèque numéro C1405584 à C1405631.

Adoptée

2014-07-160 **Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer telle que présentée pour un total de 62 726.01$ du chèque numéro C1405632 à C1405655.

Adoptée

2014-07-161 **Correspondance**

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que lue.

Adoptée

2014-07-162 <u>Rapports des inspecteurs</u>

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter les rapports des inspecteurs (urbanisme et voirie) tels que présentés.

Adoptée

2014-07-163 <u>Facturation Service Forestier & Exploration GFE</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu de payer seulement le montant de 937.05$ qui correspond à la demande intégrée de permis pour exploration minière (Camping municipal). Considérant qu'un montant de 891.06$ a déjà été payé pour une demande incomplète, le conseil autorise le paiement pour le document complet présenté au ministère, ce qui fait une différence de 45.99$ à payer à Service Forestier & Exploration GFE

Adoptée

2014-07-164 <u>Bail hydrique au Lac Mourier</u>

Considérant un territoire de villégiature très exploité pour son plan d'eau;

Considérant des chalets de villégiature de l'autre côté du lac dont le seul accès est le lac;

Considérant les camps de chasse dont le seul accès est le lac;

Considérant tous les plaisanciers n'ayant pas de débarcadère privé;

Considérant que pendant plusieurs années, les propriétaires de la Base Plein Air du Lac Mourier possédaient tous les terrains, baux;

Considérant que pendant toutes ces années, la population se rendait sur les lieux du débarcadère et avait accès au lac sans aucune restriction;

Considérant la vente de terrain et le transfert d'un bail hydrique à un particulier;

Considérant que ce propriétaire, ayant un bail hydrique (2011-012) se situant entre la descente de bateaux et l'eau, les utilisateurs ne peuvent plus utiliser l'infrastructure qui implique des coûts, ou doivent aller ailleurs, car il y a une barrière;

Considérant que le centre d'expertise hydrique devrait céder une partie du bail hydrique à la municipalité, car celui-ci cause énormément de problématique à la population, car l'accès au lac est au MRN;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu de demander au centre d'expertise hydrique d'obtenir, une partie du bail 2011-012 pour que la population du secteur puisse avoir accès au Lac Mourier.

Adoptée

2014-07-165 **<u>Camping Lac Mourier (ordures à 80$ et marges à 2 pieds)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu que le règlement 02-2014 ne soit pas modifié en ce qui concerne la tarification des ordures.

Il est unanimement résolu que les règlements concernant les marges latérales pour le camping au Lac Mourier, adopté conformément en vertu de la loi soient appliqués.

Adoptée

2014-07-166 **<u>Emploi été Canada 2014 (engagement de Sarah Bédard au lieu de Roxanne Bernard)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'engager Sarah Bédard à titre d'animatrice pour le camp de jour considérant que Roxanne Bernard a retiré sa candidature pour un autre emploi.

Adoptée

2014-07-167 **<u>Engagement de Mme Georgette Langlois pour l'entretien des fleurs</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'engager madame Georgette Langlois pour l'entretien des fleurs de la municipalité, le cimetière, le HLM, l'école et les deux entrées de la municipalité. Elle sera rémunérée 15$ de l'heure et son horaire sera des demies journées.

La municipalité avait affiché le poste plusieurs fois sans avoir des gens disponibles pour l'emploi.

Adoptée

2014-07-168 **<u>Cadastre des lots 5 507 463 et 2 999 464</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu que pour refaire un cadastre et obtenir un seul numéro, le propriétaire devra le faire à ses frais.

Adoptée

2014-07-169 **<u>Réseau biblio (ajout de matériel pour le programme d'aide aux immobilisations)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'ajouter du mobilier au programme d'aide aux immobilisations. Les soumissions de chaises et d'une plastifieuse seront envoyées.

Adoptée

2014-07-170 **<u>Prévention du suicide (demande de dons de 200$ et activité le 10 septembre)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de faire un don de 100$ pour la Prévention du suicide.

Adoptée

2014-07-171 **<u>Affectation du surplus municipal (CIB 12 066.63$)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu d'affecter le surplus municipal de 12 066.63$ pour l'achat du logiciel de comptabilité en août 2013.

Adoptée

2014-07-172 **<u>Festival Western de Malartic (appui au CLD)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'appuyer le Festival Western de Malartic auprès du CLD pour l'obtention de leur subvention.

Adoptée

2014-07-173 **<u>SSIRH (demande d'annulation pour la formation à la Ville de Val d'Or)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu d'annuler l'entente de formation pour le service des incendies de 3 500$ considérant que le service des incendie de Rivière-Héva n'a jamais envoyé de pompier suivre de la formation à Val d'Or.

Adoptée

2014-07-174 **<u>Achat d'un réservoir (affectation du surplus du SSI)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de procéder à l'achat d'un réservoir pour installé sur la rue des Quatre-Coins au lieu d'un bassin. Ce réservoir est d'un montant de 10 000$ taxes en sus et ce montant sera affecté au surplus du SSI.

Adoptée

2014-07-175 **<u>Chemin des Merles (Don de Canadian Malartic)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu que le don de 78 000$ de la Canadian Malartic pour le chemin des Merles, toutes les factures des travaux soient envoyés au directeur général de la minière lorsque ceux-ci seront terminés.

Adoptée

2014-07-176 **<u>SSIRH (entente avec la Ville de Malartic)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers de signer une entente avec la Ville de Malartic pour le secteur du Lac Mourier et le secteur Roc d'Or. Le montant est établi à 14 500$, en date de ce jour et renouvelable à chaque année en plus de l'IPC en vigueur pour le Québec au moment du renouvellement. Cette entente est d'une durée de 5 ans.

Toute demande d'entraide ne concernant pas ces deux secteurs, sera une entraide de réciprocité sans frais dont chacun des services assumera son personnel, son matériel et ses véhicules.

Adoptée

2014-07-177 **<u>SSIRH (centre d'entraînement de Malartic)</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu que le service des incendies de Rivière-Héva contribue pour la somme de 1 000$ à la Ville de Malartic pour l'utilisation du centre d'entraînement sur le site de la minière Canadian Malartic. Cette contribution est d'une durée d'un an. Une évaluation de l'utilisation pendant cette période justifiera la contribution pour des années ultérieures.

Adoptée

2014-07-178 **<u>Bordures des chemins municipaux</u>**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu de faire couper l'herbe et les branches sur les abords de chemins municipaux.

Adoptée

<u>COMPTES RENDUS DES ÉLUS</u>

Chacun des élus fait un compte rendu des réunions auxquelles il assisté et du suivi de leur dossier.

<u>Questions du public</u>

Le conseil a su répondre aux questions du public.

2014-07-179 **<u>Levée de la séance</u>**

À 20h10, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

_____
Réjean Guay
Maire

_____
Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire trésorière